

	COMITE DEPARTEMENTAL HERAULT BASKET	
	DEMANDE D'AUTORISATION DE RENCONTRE AMICALE	<i>Saison 2022/2023</i>
		<u>Date de réception</u>

Date de la rencontre amicale :

Horaire :

Lieu de la rencontre (Ville et Gymnase) :

Nom du Groupement sportif demandeur :

Adresse électronique pour le retour des convocations :

Nom de la personne de l'organisation à contacter :

N° de mobile : ____ . ____ . ____ . ____ . ____

Groupement sportif (Equipe A)	Groupement sportif (Equipe B)
NOM du groupement sportif	NOM du groupement sportif
Niveau de compétition ?	Niveau de compétition ?

? noter le niveau de la manière suivante :

Seniors Masculins : Département Niveau 1 - 2 - 3

Seniors Féminines : Département Niveau 1 - 2 - 3

Jeune : Département

Toute personne physique, joueur (se), entraîneur, arbitres, OTM, etc. doit être titulaire d'une licence FFBB validée pour la saison en cours.

La demande d'autorisation de rencontre amicale doit parvenir au Comité Départemental de Basket Ball au moins 8 jours avant la rencontre secretariat@heraultbasketball.fr - competitions@heraultbasketball.fr

Groupement Sportif demandeur	<i>Avis du Comité Départemental de l'Hérault</i>
Date : --/--/20-- - Signature - Cachet	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable Date : --/--/20-- - Signature - Cachet

Si pour cette rencontre, votre groupement sportif souhaite que la CDO désigne des officiels particuliers, nous vous demandons de le noter ci-après (**la CDO reste libre de la désignation**).

<u>Arbitres clubs (noms) :</u>	<u>OTM club (noms):</u>
Besoin d'arbitres : Oui Non	Besoin d'OTM : Oui Nom

Après l'avis du Comité Départemental de basket de l'Hérault, la commission sera informée et devra vous communiquer la convocation par courrier électronique au moins 2 jours avant la rencontre.

En cas d'annulation de la rencontre, le groupement sportif demandeur doit en aviser la Ligue et/ou le Comité dans les meilleurs délais